

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPCVM et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

OSTRUM ACTIONS EURO MICRO CAPS

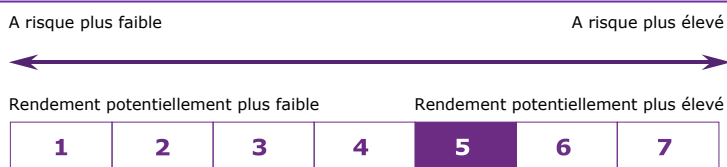
Code ISIN : FR0010042176 Part R(C)

Société de gestion : Natixis Investment Managers International (Groupe BPCE)

OBJECTIFS ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

- L'objectif de l'OPCVM consiste à surperformer sur une durée de placement minimale recommandée supérieure à 5 ans les marchés européens en privilégiant une politique de stock picking (c'est-à-dire une sélection des titres de sociétés cotées en fonction de leurs caractéristiques propres et non en fonction du secteur auquel elles appartiennent), permettant ainsi de privilégier les valeurs offrant les meilleures perspectives de croissance selon les anticipations de la société de gestion. Il ne peut être indiqué d'indicateur de référence pertinent pour cet OPCVM car il n'existe aucun indice regroupant les micro-capitalisations.
- La politique d'investissement repose sur une gestion active. Le gérant choisit librement les titres qui composent le portefeuille sans se référer à un Indicateur de Référence.
- La politique d'investissement de l'OPCVM est fondée sur une sélection de valeurs offrant selon les anticipations de la société de gestion les meilleures perspectives de croissance au sein de l'univers "micro caps" ou micro-capitalisations européennes, à savoir des sociétés dont la capitalisation boursière est inférieure à 150 millions d'euros et qui, au moment de l'investissement, d'une part, occupent moins de 5 000 personnes et qui, d'autre part, ont un chiffre d'affaires annuel n'excédant pas 1 500 millions d'euros ou un total de bilan n'excédant pas 2 000 millions d'euros. Ce processus de sélection est essentiellement qualitatif et s'appuie sur une approche de sélection de titres basée sur une analyse approfondie des entreprises.
Cet OPCVM a pour classification AMF : Actions de pays de la zone euro.
- La société de gestion s'engage à ce que le portefeuille de l'OPCVM soit investi en permanence à plus de 75% de son actif dans des titres éligibles au PEA, PEA PME (Plan d'Epargne en actions destiné au financement des petites et moyennes entreprises et des entreprises de taille intermédiaire au sens du Code monétaire et financier) et à la réglementation dite "DSK". De plus, l'OPCVM sera exposé en permanence à plus de 75% de son actif aux marchés des actions des pays de la zone euro. L'OPCVM pourra également investir dans des titres de créance négociables et des instruments du marché monétaire émis par des émetteurs ayant leur siège social dans des pays de la zone euro, dans la limite de 10% de son actif net. Ces titres auront pour notation minimale A- (Standard & Poor's ou Fitch Ratings) ou A3 (Moody's) ou une notation équivalente selon l'analyse de la société de gestion. L'OPCVM pourra détenir jusqu'à 10% de son actif en parts ou actions d'OPCVM ou FIA ou Fonds d'investissement.
- L'OPCVM capitalise ses revenus.
- Les demandes de rachat de parts sont reçues tous les jours au plus tard à 12h30 et exécutées quotidiennement.

PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT



L'indicateur de risque reflète l'exposition de l'OPCVM aux marchés actions de la zone euro.

- Les données historiques, utilisées pour calculer le niveau de risque, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de cet OPCVM.
- La catégorie la plus faible ne signifie pas "sans risque".
- La catégorie de risque associée à cet OPCVM n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

Les risques importants pour l'OPCVM non pris en compte dans l'indicateur :

- **Risque de liquidité** : le risque de liquidité représente la baisse de prix que l'OPCVM devrait potentiellement accepter pour devoir vendre certains actifs pour lesquels il existe une demande insuffisante sur le marché.

FRAIS

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM y compris les coûts de commercialisation et de distribution de parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

Frais d'entrée	4,00%
Frais de sortie	Néant

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi.
Dans certains cas, l'investisseur peut payer moins.
L'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.

Frais prélevés par l'OPCVM sur le dernier exercice

Frais courants	2,12%
----------------	-------

Frais prélevés par l'OPCVM sous conditions de performances

Commission de surperformance	Néant
------------------------------	-------

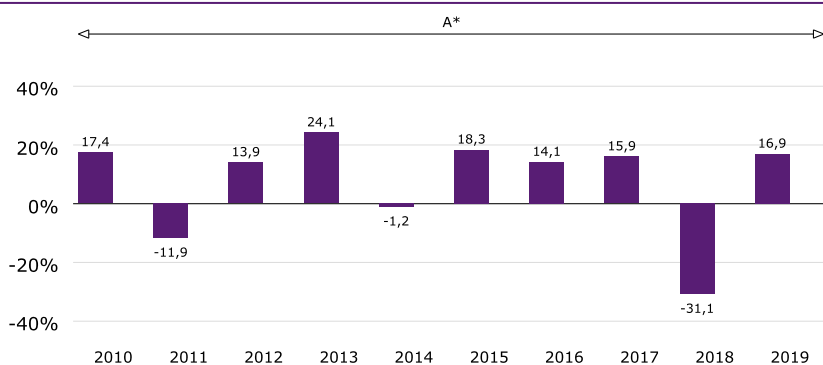
Les frais courants sont fondés sur les chiffres de l'exercice précédent clos en juin 2019. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre.

Les frais courants ne comprennent pas :

- les commissions de surperformance.
- les frais d'intermédiation excepté dans le cas des frais d'entrée et/ou de sortie payés par l'OPCVM lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective.

Pour plus d'information sur les frais, il est conseillé à l'investisseur de se reporter à la rubrique "frais" du prospectus de cet OPCVM, disponible sur le site internet www.im.natixis.com.

PERFORMANCES PASSES



■ OPCVM

A*: Géré sans indice de référence

- Le diagramme des performances affiché ne constitue pas une indication fiable des performances futures.
- Les performances annuelles sont calculées après déduction des frais prélevés par l'OPCVM.
- **Année de création de l'OPCVM : 1998.**
- **Année de création de la part R(C) : 2004.**
- **Devise : Euro.**

INFORMATIONS PRATIQUES

- Dépositaire : CACEIS Bank.
- Le prospectus, les rapports annuels et les derniers documents périodiques, ainsi que toutes autres informations pratiques de l'OPCVM sont disponibles auprès de la société de gestion sur simple demande écrite à : Natixis Investment Managers International – 43 avenue Pierre Mendès France - 75648 Paris Cedex 13 ou à l'adresse électronique suivante : ClientServicingAM@natixis.com.
- Les informations relatives aux autres catégories de parts sont disponibles selon les mêmes modalités.
- Les détails de la politique de rémunération sont disponibles sur www.im.natixis.com.
- Fiscalité: Le Fonds est éligible au PEA, PEA PME (destiné au financement des petites et moyennes entreprises et des entreprises de taille intermédiaire au sens du Code monétaire et financier). Selon votre régime fiscal, les plus-values et/ou revenus éventuels liés à la détention de parts peuvent être soumis à taxation. Il est conseillé à l'investisseur de se renseigner à ce sujet auprès de son conseil ou de son distributeur.
- La valeur liquidative est disponible auprès de la société de gestion à l'adresse postale mentionnée ci-dessus et sur son site internet www.im.natixis.com.
- La responsabilité de Natixis Investment Managers International ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de cet OPCVM.